

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 19 JUIN 2025

Nombre de membres :

 En exercice : 16
 Présents : 11
 Pouvoirs : 1
 Votants : 12

Date de convocation et d'affichage :

12 juin 2025

Numéro :

D20250619-129

Objet :

 Boucle cyclable
 loisirs : demande
 de subvention
 auprès du
 Département de
 l'Ain

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 juin, à 17 heures 00, le Bureau de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente à Marlieux, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS.

COMMUNES	MEMBRES DU BUREAU		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Michel	JACQUARD	x		
	Fabienne	BAS-DESFARGES		x	
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	x		
MIONNAY	Émilie	FLEURY	x		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU		x	
	Evelyne	ESCRIVA	x		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER		x	
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	x		
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x		
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER		x	
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY	x		
VILLARS LES DOMBES	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL		x	P. POTTIER

 Secrétaire de séance élu : **Philippe POTTIER**
Rapporteur : **Isabelle DUBOIS**

La pratique du vélo en tant que loisir a fortement augmenté ces dernières années. Pour répondre à cette demande croissante, le Département de l'Ain revoit sa politique vélo à travers la refonte du programme « l'Ain à vélo ». L'Agence Départementale du Tourisme de l'Ain, Aintourisme, ambitionne de faire du département une destination vélo dédiée à toutes les pratiques du vélo et à différentes cibles de clientèles (cyclotouristes, voyageurs à vélo, cyclosportifs, familles...).

La Communauté de Communes de la Dombes a mené un groupement de commande avec 5 EPCI voisins, ayant abouti à la définition de 9 boucles cyclables, dont trois situées sur le territoire de la CCD. Dans cette dynamique, la Communauté de Communes de la Dombes a inscrit au budget 2025, la mise en œuvre d'une première boucle traversant sur les communes de Saint-Paul-de-Varax, Saint-Nizier-le-Désert et du Plantay.

Afin de réaliser cette opération, la Communauté de Communes de la Dombes sollicite le concours financier du Département de l'Ain, dans le cadre du Pacte de Territoire Dombes Saône. L'aide départementale concerne les dépenses liées à la signalétique (fourniture + pose) et au panneau de départ de la boucle, à hauteur de 50 % plafonnées à 1 000 € du km.

Le plan de financement prévisionnel est basé sur les estimations du bureau d'études ALKHOS, chargé de l'élaboration du programme et du projet de définition de la signalisation de la boucle.

Plan de financement prévisionnel (en HT) :

Dépenses	Montant total	Montant subvention (CD01)	Autofinancement CCD
Signalétique (Fourniture et pose)	5 720 €	50 %	50 %
Panneau de départ (Fourniture, conception graphique et pose)	1 900 €	50 %	50 %
TOTAL	7 620 €	3 810 €	3 810 €

Il est proposé au Bureau communautaire :

- D'approuver la demande de subvention et le plan de financement relatifs au projet,
- D'autoriser Madame la Présidente à solliciter la subvention et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

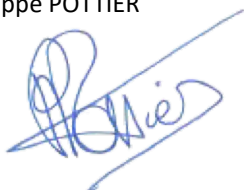
Le Bureau

après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'approuver** la demande de subvention et le plan de financement relatifs au projet,
- **D'autoriser** Madame la Présidente à solliciter la subvention et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, le 19 juin 2025.

Le secrétaire de séance,
Philippe POTTIER



La Présidente,
Isabelle DUBOIS

